



Communiqué de presse CFTC Banque de France à Chamalières

Validation sous condition par le Conseil Général du Projet de Déménagement de l'Imprimerie à Vic-le-Comte (dit Refondation)
21 juillet 2023

Après un mois de **négoiation**, toutes les Organisations syndicales représentatives avec le Gouvernement de la Banque de France ont trouvé un **accord sur les modalités de mise en œuvre du Plan de Compétitivité** en vue de la **construction d'un nouveau site industriel** situé à Vic Le Comte. La CFTC a signé le 13 juillet 2023.

Ce projet permet à un **fleuron de l'industrie** française de rester compétitif par rapport au privé pour répondre aux besoins des clients européens et exports, pour pérenniser les emplois de tous et pour faire face aux futurs défis.

L'**accord** acte les avancées suivantes pour les salariés :

- L'engagement d'un matériel automatisé d'aide à la préparation papier pour les imprimeurs, validé par un expert indépendant mandaté par l'employeur et un groupe de travail dédié, permettant le passage de 4 à 3 imprimeurs par machine en 2027,
- le **partage des fruits** de l'augmentation de la productivité de l'usine en 2028,
- un assouplissement des contraintes de l'adaptation de l'organisation de travail,
- un engagement d'une meilleure équité d'affectation de poste
- et le versement d'une indemnité forfaitaire globale et exceptionnelle pour les imprimeurs

Après moult échanges et un conflit de plus de 7 mois, la CFTC se félicite d'avoir contribué à trouver une voie de sortie définitive via ce protocole d'accord qui reprend un grand nombre des propositions faites.

Le 21 juillet 2023, le **Conseil général** de la Banque de France a **validé sous condition cet investissement** de 250 M€ à savoir :

- La levée des préavis de grève,
- Le constat du retour à la normale de la production sur la ligne feuilles,
- Et la nomination au plus tard en septembre de l'expert reconnu en ergonomie.

La 1^{ère} condition suspensive vient d'être levée, la 2^{ème} est en cours, la CFTC est confiante dans la réalisation de la dernière.

Convaincue de l'importance du dialogue social, la CFTC prouve encore une fois, via cet accord, la nécessité et le besoin de ces échanges.

La CFTC poursuit son engagement sans faille auprès des agents de la Banque ainsi que sa participation active lors des échanges avec la direction pour une reconnaissance à hauteur des efforts réalisés pour l'atteinte des objectifs et le dépassement des enjeux industriels.



Rosine Arsivaud
Élue titulaire cadre CSE • Présidente CFTC BDF

-  Rosine.arsivaud@banque-france.fr
-  Bureau : 04 73 17 40 96 - Portable : 07 77 23 33 76
-  CFTC Banque de France